

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Extrait du Registre des délibérations

du Conseil Municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917004-20250313-DEL_2025_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 mars, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date convocation : 03/03/2025

Secrétaire de séance : Fabienne AGNOUX

PRESENTS : Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Fabienne AGNOUX, Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Marie Claude AVELINO, Audrey PAREL, Stéphanie MAGNE, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Georges CARAMINO, Francis GUILLOT.

ABSENTS EXCUSES : Jean-Claude TALBERT, Laurent GOURDOUX, Jacques GUILLAUMIE-BILLET.

PROCURATION(S) : Jacques GUILLAUMIE-BILLET donne procuration à Fernand ZANETTI.

Délibération n° 2025. 10

Affectation des résultats de fonctionnement budget assainissement exercice 2024

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le Compte Financier Unique 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement sur l'exercice 2025

Considérant les éléments suivants :

Excédent de fonctionnement reporté (FR 002)	57 733.52
Résultat de l'exercice (Recettes-Dépenses)	-920.19
Résultat de fonctionnement à affecter	57 733.52

Résultat antérieur reporté excédentaire (ID 001)	87 284.96
Solde d'exécution de l'exercice (Recettes-Dépenses)	2 350.12
Solde des restes à Réaliser	-11 961.50
Solde d'exécution de la section d'investissement	89 635.08

Excédent de financement de la section d'investissement	77 673.58
---	------------------

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide d'affecter le résultat cumulé comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (au compte 1068 IR)	
Report excédentaire en fonctionnement (au compte 002 FR)	56 813.33

Membres : 14

Présents : 11

Représenté(s) : 1

Nombre de votants : 12

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire, Gérard BRETTE

La secrétaire de séance, Fabienne AGNOUX